



CABINET- service de la communication interministérielle

Nouméa, le 2 avril 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ASSISTANCE AU VANUATU : POINT DE SITUATION N°10

Depuis le dimanche 15 mars, le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie met en œuvre la mission d'aide apportée aux sinistrés du Vanuatu en collaboration avec les consulats généraux d'Australie, de Nouvelle-Zélande (accord FRANZ<sup>1</sup>), avec le soutien des Forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC) et du Centre de crise et de soutien du Ministère des Affaires étrangères, en lien direct avec la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCRG) et l'antenne locale de la Croix-Rouge.

L'action engagée au Vanuatu depuis cette date a obéi à deux séquences :

- **une phase d'urgence** en matière de secours à personnes qui a abouti à mobiliser dans des délais courts les moyens de l'Etat, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de la Croix-Rouge, avec l'agrément de l'organisation gouvernementale Ni-Vanuatu *National Disaster Management Office* (NDMO) et du Gouvernement du Vanuatu.

- **une phase de stabilisation** qui se traduit désormais par le retrait progressif des moyens publics au profit des ONG arrivées sur le territoire.

Lors de la phase d'urgence, fret humanitaire, matériel médical, équipement de construction ont pu être acheminés par voies civiles et militaires, aériennes et maritimes, dans les différentes zones sinistrées de l'archipel. En parallèle, bénévoles d'ONG ou d'associations humanitaires, professionnels de la sécurité civile et militaires ont été déployés au Vanuatu afin d'apporter une réponse à la demande d'assistance de ce pays.

Les actions au Vanuatu s'inscrivent désormais, en-dehors de la notion d'urgence, dans une phase de stabilisation d'assistance humanitaire durable selon les besoins exprimés par le gouvernement du Vanuatu en lien étroit avec les différents acteurs internationaux concernés.

Les ONG déployées sur place, ainsi que la Croix-Rouge française assureront une présence sur zone et mettront en œuvre dans les mois qui viennent le plan de distribution validé par les autorités locales.

---

<sup>1</sup> L'accord FRANZ a été signé le 22 décembre 1992 et engage ses signataires (France, Australie et Nouvelle-Zélande) à échanger leurs informations afin d'assurer le meilleur usage de leurs ressources pour les opérations de secours à la suite de cyclones et autres désastres naturels dans la région.

**Contact presse :**

Service communication

☎ 26 64 22 - 77 71 93

@ : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Le patrouilleur « La Glorieuse » est rentré mercredi 1<sup>er</sup> avril de sa deuxième mission d'assistance humanitaire. Après avoir acheminé du fret humanitaire sur Erromongo, le P400 avait appareillé de Nouméa jeudi 26 mars pour faire route sur Tanna avec à son bord du fret humanitaire (fret Croix-Rouge et Solidarité Tanna) et une équipe médicale.

Samedi 28 mars 2015, l'équipe de vingt-cinq personnes la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) déployée à Tanna depuis le jeudi 19 mars 2015 est rentrée en Nouvelle-Calédonie. Elle a pu assurer un premier travail d'urgence (soutien sanitaire et médical, déagements de route) en parfaite autonomie pendant dix jours.

Les collectivités publiques (provinces, congrès et communes) de Nouvelle-Calédonie, réunies les 16 et 19 mars 2015 autour du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ont décidé d'apporter une aide financière aux projets de reconstruction au Vanuatu en fonction des besoins prioritaires décidés par le gouvernement de ce pays.

La Fondation EDF (Electricité De France) s'est mobilisée afin d'envoyer une équipe de salariés volontaires. Arrivée sur Tanna le samedi 28 mars, l'équipe a pu récupérer du matériel (groupes électrogènes, câbles, lampes ...) affrété depuis Nouméa par la DSCGR, à l'aide d'une barge mise à sa disposition par la société Montagnat. Cette barge a également affrété les nombreux dons (matériel de construction) des entreprises calédoniennes collectés par la CCI Nouvelle-Calédonie.

La Fondation Airbus Helicopters a déployé deux hélicoptères afin d'assurer des transports de fret et d'équipes humanitaires.

### **Mission d'aide humanitaire française à Port-Vila**

Le 24 mars 2015, du fret humanitaire a été envoyé par voie maritime civile de Polynésie Française à destination de Port-Vila. Les quatre containers envoyés achemineront autour du 10 avril prochain de l'aide alimentaire, de l'eau, de vêtements, des matelas et divers matériels pour la construction.

Une équipe de l'ONG Electriciens sans Frontières est actuellement déployée à Port Vila, en lien avec la société UNELCO (filiale EEC) opérant au Vanuatu.

L'action de soutien des deux psychologues de la sécurité civile de Nouvelle-Calédonie a été saluée par l'Ambassade de France à Port-Vila, qui souhaite que cette mission puisse être étendue auprès des enseignants d'autres établissements scolaires que le lycée français de Montmartre.

### **Mission Française à Tuvalu**

Suite à l'appel adressé à la France par le Tuvalu, l'équipe de la sécurité civile de Polynésie Française, transportée à bord d'un avion Casa des Forces Armées en Polynésie Française (FAPF) a poursuivi sa mission d'aide humanitaire au Tuvalu avant de rentrer en Polynésie française. L'équipe a quitté Tanna le 28 mars 2015 afin d'arriver le 29 mars au Tuvalu et de distribuer 2 tonnes de fret humanitaire (médicaments, denrées, vêtements, outils, équipements, fournitures scolaires).

#### **Contact presse :**

Service communication

☎ 26 64 22 - 77 71 93

@ : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr